



**RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU COMITÉ PLÉNIER**

Procès-verbal

2024-05
le lundi 27 mai 2024
19 h 20

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie M. Philippe Allain Mad. Albertine Savoie M. Denis Doiron (à distance) M. Eymard Savoie Michael Comeau
AUTRES	Mad. Jessica Robichaud MacKnight, greffière suppléante
ABSENT	M. Jeannot Doiron, directeur général et greffier municipal

1. Ouverture de la réunion

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion à 19h30.

2. Vérification du quorum

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Michael Comeau
Appuyé par M. Philippe Allain

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du Comité plénier du 27 mai 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Déclaration de conflit d'intérêt.

Aucune déclaration.

5. Recommandations émanant de l'administration

5.1 Correspondance du Club d'âge d'or de Neguac Agrandissement pour salle de bain unisexe pour personne en chaise roulante.

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que le comité plénier recommande au conseil municipal d'accepter de contribuer à l'agrandissement du Club de l'âge d'or de Neguac au montant de 5 000 \$ sur une période de 2 ans afin d'aider à l'ajout d'une salle de bain unisexe pour personne en chaise roulante ainsi que l'ajout d'une génératrice, ledit centre étant désigné comme un Centre de refuge en cas de désastre.

ADOPTÉ

5.2 Projet d'exposition Mme Lilianne DuBocquet.

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Denis Doiron

Que le comité plénier recommande au conseil municipal d'accepter de participer à l'exposition de Mad. Lilianne DuBocquet au montant de la subvention de 7 000 \$ de la Société de développement régional (SDR).

ADOPTÉ

5.3 Projet TP 24-02 Bordures et caniveaux.

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Denis Doiron

Que le comité plénier recommande au conseil municipal d'accepter, basé sur la recommandation d'Englobe, la soumission de Northern Construction Inc. pour le projet TP 24-02 Bordures et caniveaux à deux intersections de la rue principale (subventionné par DTI) au montant de 174 966,75 \$ incluant la T.V.H. de 15 %.

ADOPTÉ

5.4 Achat de deux télescopes pour l'île-aux-foins pour l'observation d'oiseaux et les autres créatures.

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Philippe Allain

Que le comité plénier recommande au conseil municipal d'accepter de faire l'achat de deux télescopes modèles « VistaViewer » de la compagnie Hi-Spy viewing machines au coût de 6 399,75\$ incluant les frais d'expédition et la T.V.H. Le total serait réparti à parts égales entre le budget des loisirs et celui du tourisme. Ces télescopes seront placés à l'Île-aux-foins afin que les citoyens puissent observer les oiseaux et les autres créatures qui se trouvent sur cette île.

ADOPTÉ

5.5 Priorités du conseil municipal concernant les prochaines élections provinciales.

Les membres du comité plénier ont été demandés de déterminer individuellement sur papier leurs priorités parmi la liste de priorités qui furent énumérées lors de la réunion du 13 mai 2024. Les données seront par la suite recueillies et amenées lors d'une prochaine réunion.

6. Levée d'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 19h59.

Mad Jessica Robichaud MacKnight,
greffière suppléante

M. Georges R. Savoie, Maire